

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.



A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 17 Rue Lyderic 59000 LILLE

Référence client : Caserne VANDAMME

Désignation : Bâtiment 005

Date de construction : Avant 1970

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : MARTEL JULIEN

Accompagnateur : DUREUIL Damien (0 800 400 100)

Date de repérage : 05/02/2020

Numéro attestation : CPDI4089 V004

Délivré le : 01/03/2018

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
MINISTERE DE LA DEFENSE LILLE
1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
57044 METZ

Donneur d'ordre :
MINISTERE DE LA DEFENSE LILLE
1 RUE DU MARECHAL LYAUTEY
57044 METZ

A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 441355914)

Date du rapport : 12/02/2020

Assurance : HDI Global SE N°76208471-30015
(date de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020)

A Riorges, le 12/02/2020

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D - Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Sans objet	Sans objet	Sans objet

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, ses obligations réglementaires ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R1334-19 du Code de la santé publique.

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

- Réfection du transfo

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

- Réfection du transfo (Transfo)

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux de démolition sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et parties de composant des catégories suivantes conformément à la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique.

Ouvrages/parties d'ouvrage inspectés	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	
Plafond et faux-plafonds	Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	
Revêtement de sol	Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Sans Objet

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Sans Objet

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Sans Objet

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Sans objet

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Parois verticales intérieures et enduits

2 - Plafond et faux-plafonds

3 - Revêtement de sol

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Murs et cloisons	Joint de scellement	P2	Réalisation d'un prélèvement		00201 00206 3 n°2 - 1	P2	Ciment Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Murs et cloisons	Joint de scellement	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		00201 00206 3 n°2 - 1	P2	Ciment Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Murs et cloisons	Joint de scellement	P3	Réalisation d'un prélèvement		00201 00206 3 n°3 - 1	P3	Ciment Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Murs et cloisons	Joint de scellement	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		00201 00206 3 n°3 - 1	P3	Ciment Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Poutres et charpentes	Enduits ciment	P4	Réalisation d'un prélèvement		00201 00206 3 n°4 - 1	P4	Béton Dur Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Poutres et charpentes	Enduits ciment	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		00201 00206 3 n°4 - 1	P4	Béton Dur Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Plafonds	Enduits ciment	P5	Réalisation d'un prélèvement		00201 00206 3 n°5 - 1	P5	Peinture Effritable Gris Béton Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse

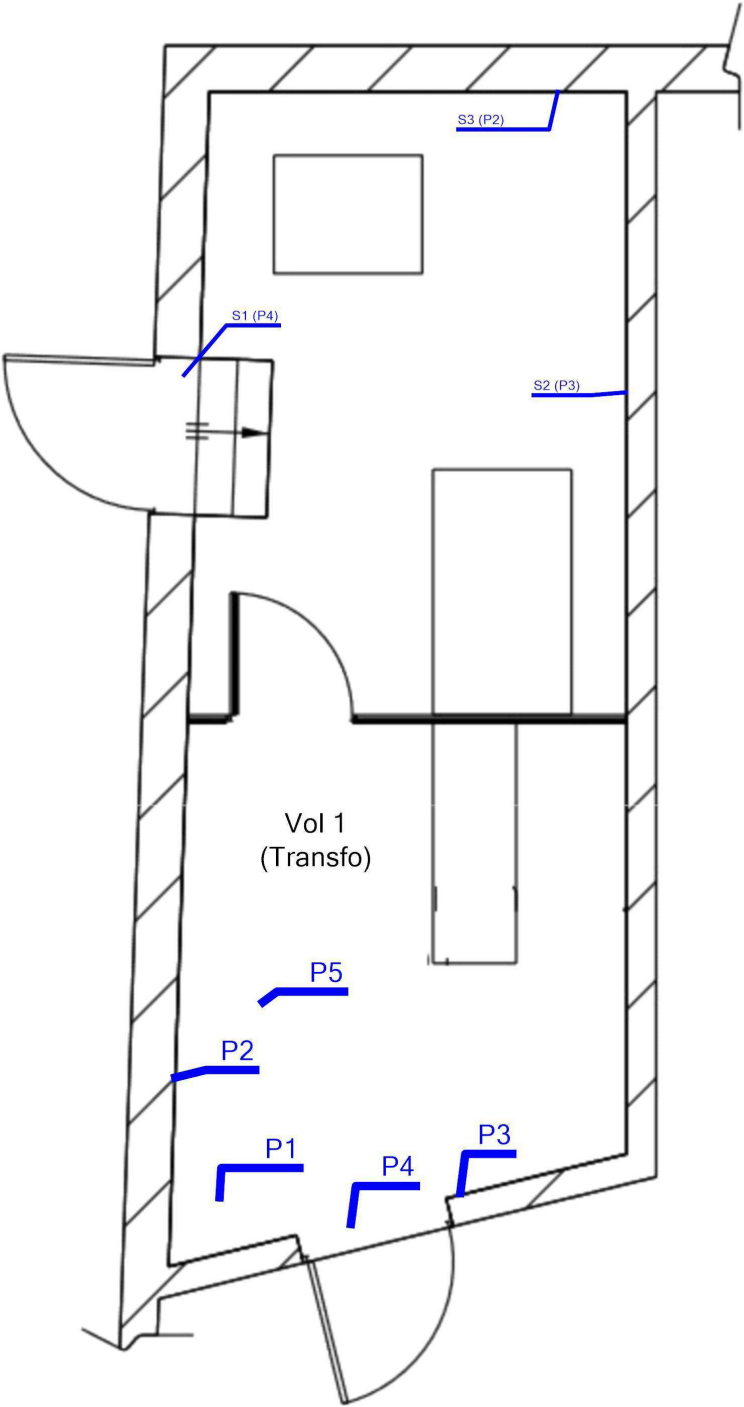
GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Bâtiment 5	Vol 1 (Transfo)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	P1	Réalisation d'un prélèvement		00201 00206 3 n°1 - 1	P1	Ciment Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Bâtiment 5	Bâtiment 5 - Plan de repérage - Actions menées

Bâtiment 0005



Légende

	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dun sondage négatif

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
00201002063 n°1 - 1 (P1)	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	Prélèvement négatif
00201002063 n°2 - 1 (P2)	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	Prélèvement négatif
00201002063 n°3 - 1 (P3)	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	Prélèvement négatif
00201002063 n°4 - 1 (P4)	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	Prélèvement négatif
00201002063 n°5 - 1 (P5)	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	Prélèvement négatif



002O1002063 n°1 - 1 (P1) - Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)



002O1002063 n°2 - 1 (P2) - Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)



002O1002063 n°3 - 1 (P3) - Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)



002O1002063 n°4 - 1 (P4) - Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)



002O1002063 n°5 - 1 (P5) - Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment Effritable Gris - -	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment Effritable Gris - -	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment Effritable Gris - -	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Poutres et charpentes	Béton Dur Gris - -	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	
P5	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture Effritable Gris Béton Effritable Gris - -	Bâtiment 5 - Vol 1 (Transfo)	

CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence C032020013845
Adresse Commande : 00201002063
Affaire : Caserne VANDAMME
17 Rue Lyderic
59000 LILLE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Limonest, le 12/02/2020

RAPPORT DE SYNTHÈSE DOSSIER MATÉRIAU n°C032020013845 (5 prélèvements) RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 69PM00120712

Date de réception	07/02/2020	Date de préparation	10/02/2020	Date d'analyse	12/02/2020			
Description client	Couche	Matériau	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat
00201002063_001 Revêtement de sol / Revêtement de sol / Chape maigre (base ciment) Vol 1 (Transfo)	1	Ciment	Effritable	Gris	Attaque chimique : Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté
Remarque	RAS							

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 69PM00120713

Date de réception	07/02/2020	Date de préparation	10/02/2020	Date d'analyse	12/02/2020			
Description client	Couche	Matériau	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat
00201002063_002 Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Joint de scellement Vol 1 (Transfo)	1	Ciment	Effritable	Gris	Attaque chimique : Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté
Remarque	RAS							

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 69PM00120714

Date de réception	07/02/2020	Date de préparation	10/02/2020	Date d'analyse	12/02/2020			
Description client	Couche	Matériau	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat
00201002063_003 Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Joint de scellement Vol 1 (Transfo)	1	Ciment	Effritable	Gris	Attaque chimique : Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté
Remarque	RAS							

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 69PM00120715

Date de réception	07/02/2020	Date de préparation	10/02/2020	Date d'analyse	12/02/2020			
Description client	Couche	Matériau	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat
00201002063_004 Plafond et faux-plafonds / Poutres et charpentes / Enduits ciment Vol 1 (Transfo)	1	Béton	Dur	Gris	Attaque chimique : Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté
Remarque	RAS							

RÉFÉRENCE ÉCHANTILLON LABORATOIRE : 69PM00120716

Date de réception	07/02/2020	Date de préparation	10/02/2020	Date d'analyse	12/02/2020			
Description client	Couche	Matériau	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb Prép.	Type analyse	Résultat
00201002063_005 Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits ciment Vol 1 (Transfo)	1	Peinture	Effritable	Gris	Attaque chimique : Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET*	Non détecté
2	Béton	Effritable	Gris					
Remarque	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.							

* En adaptation de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET). Méthode : Selon le mode opératoire interne L.MO. 07.

Responsable d'équipe

Jordy Christophe





Accréditation
N°1-6519
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



AC ENVIRONNEMENT - 235 rue de l'étang - 69760 Limonest - Fax : 04 78 08 91 54
SIRET : 441 355 914 00504 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par QBE Insurance 031 0004725 (date de validité : du 01/01/2019 au 31/12/2019)

Tél. : 0800 400 100
aclabs-limonest@ac-environnem

L.MO.F 07.8 V3
PAGE 2 / 2

